

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 15/2002

Contenu

Ménages où personne n'a un emploi – plus de femmes que d'hommes vivent seules.....2

Les ménages d'une personne risquent plus d'être sans emploi3

Ménages de couple – dans la plupart des couples sans emploi, les deux partenaires sont au chômage.....4

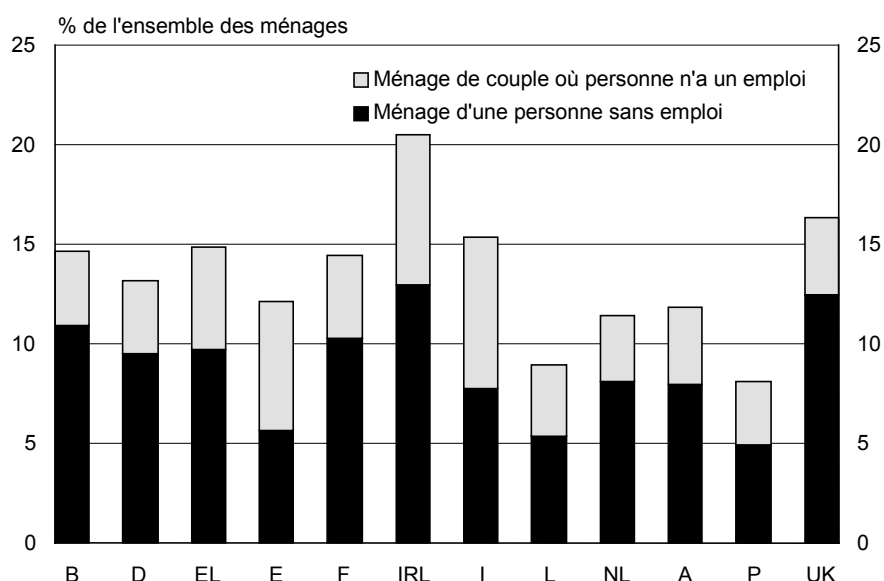
La situation relative à l'emploi d'un partenaire est étroitement liée à celle de l'autre4

Plus de femmes que d'hommes vivent dans des ménages sans emploi

Ana Franco & Karin Winqvist

Le fait d'avoir un emploi salarié, ou plus précisément, d'avoir accès à un revenu rémunéré, est considéré généralement comme essentiel pour éviter l'exclusion sociale et la pauvreté. Le corollaire de la dimension d'égalité des chances de la stratégie européenne pour l'emploi est qu'il ne devrait pas être plus probable que des femmes plutôt que des hommes vivent dans des ménages où personne n'exerce d'activité professionnelle. Dans un certain nombre d'États membres de l'UE, les conjoints ou partenaires d'une personne qui se retrouve au chômage ou, dans certains cas, qui devient économiquement inactive peuvent être confrontés à des barrières fiscales les empêchant d'accéder au marché du travail ou d'y demeurer en raison des caractéristiques du système d'imposition et d'allocation. Dans la plupart des cas, les personnes affectées sont des femmes qui peuvent être également confrontées à des obstacles sociaux (et autres) à l'emploi, plutôt que des hommes. De même, il est plus probable que des femmes plutôt que des hommes vivent seules avec de jeunes enfants et soient donc plus vulnérables à l'exclusion en raison de leurs charges de famille.

Fig. 1 Ménages où personne n'a un emploi par rapport au total des ménages, 2000



IRL: 1997 au lieu de 2000; L: 1999 au lieu de 2000; DK, FIN, S: pas de données disponibles



Ménages où personne n'a un emploi – plus de femmes que d'hommes vivent seules

En 2000, conformément aux dernières données disponibles, le nombre de ménages dans lesquels ni la personne de référence du ménage ni son conjoint ou partenaire n'exerce d'activité professionnelle varie de 10 % du total au Luxembourg et au Portugal à 17 % au Royaume-Uni (figure 1: les données portent uniquement sur les personnes âgées de 20 à 59 ans; voir les notes méthodologiques pour l'explication des données utilisées; il n'existe pas de données disponibles au niveau des ménages pour le Danemark, la Finlande et la Suède). En Irlande, le chiffre est encore plus élevé, de plus de 20 % conformément aux dernières données, mais celles-ci portent sur 1997, alors que le chômage était beaucoup plus élevé qu'en 2000 (10 % contre 4 %).

Ces chiffres ne reflètent que dans une mesure limitée les différents taux de chômage, légèrement plus forte au Royaume-Uni (5,5 %) qu'au Portugal (4,2 %) et beaucoup plus faible qu'en Espagne (14,1 %), où la proportion de ménages n'exerçant pas d'activité professionnelle est de 12 % (il convient de se rappeler que les personnes n'exerçant pas d'activité professionnelle incluent la population économiquement inactive ainsi que les chômeurs conformément à la définition internationale utilisée dans l'enquête sur les forces de travail). En Belgique, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, la plupart des ménages sans emploi définis ici sont des ménages d'une personne (plus de 70 % dans chaque cas), alors qu'en Espagne et en Italie il y a autant de ménages de couple que de ménages d'une personne (voir dans les notes méthodologiques les définitions de la terminologie utilisée).

Alors que le nombre relatif de ménages de couple où personne n'exerce d'activité professionnelle a diminué pendant les années 90 dans la plupart des États membres parallèlement à la diminution du chômage, l'Italie étant la principale exception, cette évolution s'est accompagnée d'un large accroissement du nombre de

ménages d'une personne sans emploi. Ce nombre n'a en effet diminué de manière significative par rapport au total des ménages qu'au Luxembourg et aux Pays-Bas. Par conséquent, la proportion de ménages où personne n'exerce d'activité professionnelle a augmenté pendant les années 90 dans cinq des douze États membres pour lesquels des données sont disponibles.

La proportion de femmes vivant dans des ménages où ni elles ni leur partenaire n'exerce d'activité professionnelle dépasse celle des hommes dans tous les États membres de l'UE (figure 2). La différence est particulièrement marquée (plus de 3%) en 2000 en Grèce, en Irlande et au Royaume-Uni (en 1997 en Irlande) ce qui peut sembler légèrement inattendu au Royaume-Uni étant donné que le taux de chômage des femmes (5 %) y est inférieur à celui des hommes (6 %), le seul pays couvert par l'analyse où cela est le cas (en Irlande, le taux est identique pour les hommes et les femmes en 1997).

L'écart entre hommes et femmes est dû en grande partie au fait qu'une plus forte proportion de femmes que d'hommes sans emploi vivent seules. Cela s'applique plus particulièrement aux trois pays indiqués ci-dessus. En Grèce et au Royaume-Uni, la proportion de femmes sans activité professionnelle vivant seules est supérieure de plus de 4 % à celle des hommes et en Irlande elle est presque identique. C'est seulement en Allemagne et en France - et dans ce dernier cas marginalement seulement - que l'écart est inférieur à 2 % (il est à signaler que les proportions d'hommes et de femmes dans les ménages où personne n'exerce d'activité professionnelle indiquées dans la figure 2 sont toutes deux inférieures à la proportion de ménages où personne n'exerce d'activité professionnelle indiquée dans la figure 1, parce que le calcul exclut les ménages de plus d'une personne exclusivement féminins ou masculins).

Fig. 2 Proportion d'hommes et de femmes vivant dans des ménages où personne n'a un emploi, 2000

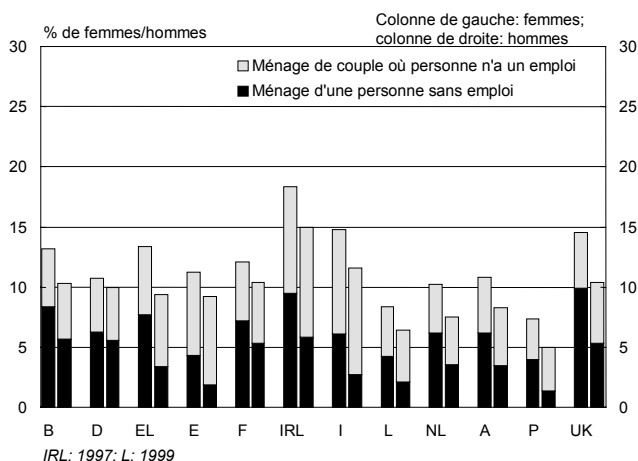
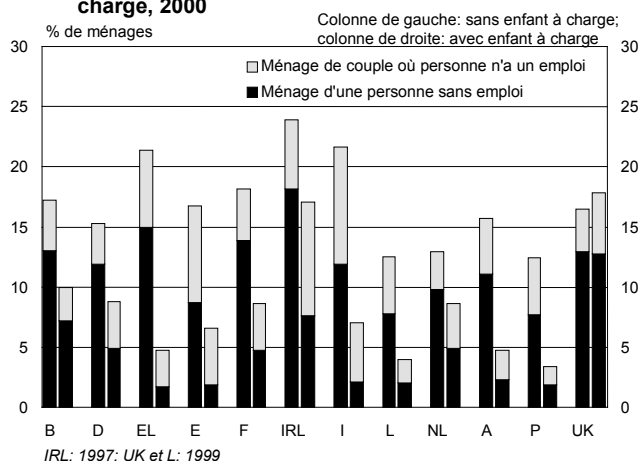


Fig. 3 Pourcentage de ménages où personne n'a un emploi par rapport aux ménages avec et sans enfant à charge, 2000



Dans tous les pays de l'UE, à la seule exception du Royaume-Uni, il est moins probable que les ménages ayant au moins un enfant de moins de 15 ans ne comportent personne n'exerçant d'activité professionnelle par rapport aux ménages sans enfant, et cette probabilité est forte dans la plupart des cas. En effet, la proportion des ménages sans enfant où personne n'exerce d'activité professionnelle dépasse celle des ménages avec enfant par un écart nettement inférieur à 2/1 en 2000 (figure 3). Au Royaume-Uni, par contre, les ménages où personne n'exerce d'activité professionnelle représentent une proportion plus importante de ménages avec enfant que sans enfant.

La différence dans les taux d'inactivité entre ménages avec et sans enfant est due principalement au fait que le premier groupe de ménages contient une proportion beaucoup plus faible de ménages d'une personne sans activité professionnelle que le second groupe. Cela est particulièrement le cas en Grèce, en Italie, au Luxembourg, en Autriche et au Portugal, où les parents isolés inactifs représentent plus du tiers des ménages sans emploi avec enfant à charge et où, plus généralement, le nombre de parents isolés exerçant ou non une activité professionnelle est relativement faible. Au Royaume-Uni, par contre, la situation est tout à fait différente de celle des autres États membres: il y a proportionnellement plus de ménages sans emploi avec enfant que sans enfant, ce qui montre qu'un plus grand nombre de parents isolés n'ont pas d'activité professionnelle que dans les autres pays.

Les ménages d'une personne risquent plus d'être sans emploi

Dans tous les États membres, il est plus probable que les ménages d'une personne n'aient pas d'activité professionnelle que les ménages de couple. En 2000, seulement 10 % ou moins des ménages de couple ne comptaient aucun membre exerçant une activité professionnelle dans la plupart des États membres de

l'UE, alors que cela est le cas pour 20 à 30 % du total des ménages d'une personne sans enfant dans tous les pays à l'exception du Luxembourg (où ce chiffre est légèrement inférieur à 20 %). En outre, dans huit des douze États membres, plus de 30 % des parents isolés étaient sans emploi, dont une large majorité de femmes.

Bien que la majorité des personnes vivant seules sans enfant soient des hommes, sauf en Italie, en Grèce, en Espagne et au Portugal (tableau 1), près de 90 % des parents isolés sont des femmes, sauf en Italie et au Luxembourg (environ 80%) et en Belgique (un peu plus de 70 %). Dans l'ensemble des États membres, plus de 90 % des parents isolés sans activité professionnelle étaient des femmes, alors que les personnes vivant seules sans enfant et sans activité professionnelle se répartissent à peu près également entre hommes et femmes dans la plupart des États membres, à l'exception des quatre pays du sud susmentionnés plus le Luxembourg et l'Autriche, où 70 % ou plus de ces personnes étaient des femmes (figure 4).

Tableau 1: Ménages d'une seule personne avec et sans enfant à charge, 2000

	Avec		Sans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
B	71.6	28.4	41.3	58.7
D	89.2	10.8	43.6	56.4
EL	88.4	11.6	55.6	44.4
E	90.1	9.9	58.5	41.5
F	89.7	10.3	48.6	51.4
IRL	90.6	9.4	47.1	52.9
I	78.5	21.5	50.2	49.8
L	80.0	(20.0)	46.7	53.3
NL	88.6	11.4	44.3	55.7
A	93.1	6.9	48.1	51.9
P	92.2	(7.8)	64.8	35.2
UK	90.5	9.5	45.7	54.3

Note: IRL: 1997; UK et L: 1999

Fig. 4 Pourcentage de ménages où personne n'a un emploi par rapport aux ménages à une personne avec et sans enfant à charge, 2000

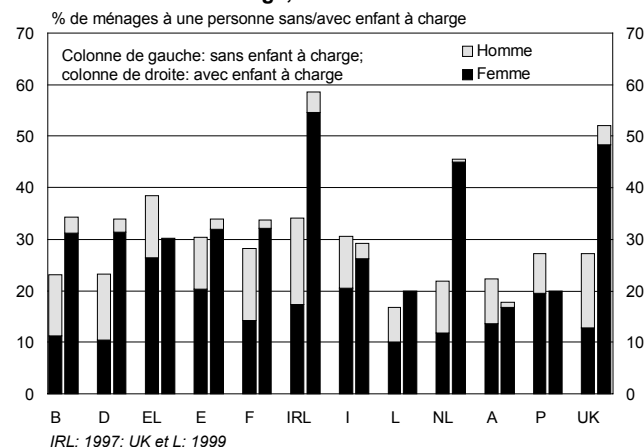


Fig. 5 Femmes âgées de 50-59 ans par rapport aux femmes dans des ménages d'une personne et de couple où personne n'a un emploi et dans l'ensemble des ménages couverts, 2000

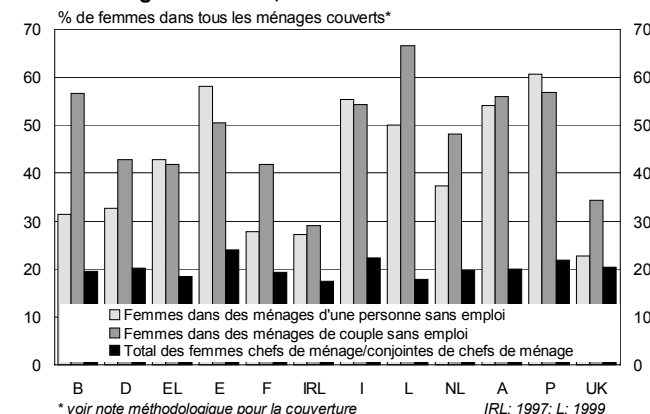


Tableau 2: Situation relative à l'emploi des partenaires masculins et féminins des couples où personne n'a un emploi, 2000

	% des ménages sans emploi											
	B	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	UK
Femmes chômeuses												
Hommes chômeurs	(3.8)	20.4	10.1	15.5	13.7	8.1	7.1	0	0.6	4.8	4.5	4.9
Femmes chômeuses												
Hommes inactifs	(3.8)	6.6	4.6	5.9	9.1	3.2	3.0	0	1.9	4.8	3.0	2.1
Femmes inactives												
Hommes chômeurs	17.0	25.5	16.5	25.2	24.9	37.1	16.5	0	8.1	21.4	13.6	22.7
Femmes inactives												
Hommes inactifs	75.5	47.5	68.8	53.4	52.3	51.6	73.4	0	89.4	69.0	78.8	70.4

Note: IRL: 1997; L: données négligeables

Dans ces six pays, une forte proportion de femmes vivant seules et n'ayant pas d'activité professionnelle est âgée de 40 à 50 ans - cette proportion dépasse les 40 % dans les six pays et atteint 60 % en Espagne et au Portugal (figure 5). Il est probable qu'un grand nombre de ces femmes sont veuves ou divorcées et n'ont qu'une expérience professionnelle relativement limitée.

Ménages de couple – dans la plupart des couples sans emploi, les deux partenaires sont au chômage

C'est également le cas qu'une proportion relativement élevée de ménages de couple où personne n'exerce d'activité professionnelle inclut des femmes de 50 ans ou plus (figure 5). En Espagne, au Portugal, en Italie, en Autriche, en Belgique et au Luxembourg, leur proportion dépasse les 50 %, reflétant, dans les quatre derniers cas, un taux de chômage élevé parmi les hommes et femmes à partir de 50 ans. Effectivement dans la plupart des pays, les deux partenaires sont économiquement inactifs dans la majorité des ménages de couple où personne n'exerce d'activité professionnelle (tableau 2).

Dans les autres ménages de couple, la situation la plus commune est celle dans laquelle l'homme est chômeur et la femme inactive. Cela est plus particulièrement le cas en Irlande, ce qui reflète le fait que les règles relatives à l'accès aux prestations sociales ne permettent qu'à un seul partenaire de s'enregistrer comme chômeur.

La situation relative à l'emploi d'un partenaire est étroitement liée à celle de l'autre

L'effet éventuel de la situation relative à l'emploi d'un partenaire d'un ménage de couple - qu'il ait un emploi ou qu'il soit chômeur ou inactif - sur la situation relative à l'emploi de l'autre peut être défini en examinant plus

en détail ces situations, ce qui révèle une nette corrélation entre les deux situations dans tous les États membres, surtout en ce qui concerne les femmes (tableau 3).

Il est donc plus probable que la femme ait une activité professionnelle si son partenaire masculin en a une que s'il est chômeur ou inactif. En 2000, dans tous les États membres sans exception, une proportion beaucoup plus élevée de femmes vivant dans des ménages où l'homme a une activité professionnelle en ont une elles-mêmes par rapport aux femmes vivant dans un ménage où l'homme est chômeur ou inactif (figure 6). En effet, dans 7 des 11 États membres pour lesquels des données sont disponibles, le taux d'emploi des femmes dont le partenaire exerce une activité professionnelle est de 20 % ou plus supérieur à celui des femmes dont le partenaire est chômeur. Ce n'est qu'aux Pays-Bas et au Portugal que beaucoup plus de la moitié des femmes se trouve dans la dernière situation relative à l'emploi et en Belgique, en Irlande et en Italie, ce chiffre est inférieur à un tiers.

De même, les femmes vivant avec un partenaire chômeur risquent beaucoup plus d'être aussi chômeuses (figure 8). Dans tous les États membres à l'exception des Pays-Bas, la proportion de femmes au chômage dans ce type de ménage est deux fois plus forte que dans les ménages où l'homme a un emploi ou est économiquement inactif, et dans la plupart des cas trois fois plus élevée.

De même, comme on l'a signalé ci-dessus, le nombre relatif de femmes économiquement inactives est considérablement plus important dans les cas où l'homme n'exerce pas non plus d'activité professionnelle - principalement parce qu'il a pris une retraite anticipée - que lorsqu'il en a une (figure 10).

On observe le même genre d'influence dans l'autre sens: la situation relative à l'emploi des hommes dans les ménages de deux personnes tend à refléter celle de leur partenaire féminine, bien que les faits soient dans la plupart des cas quantitativement plus faibles. C'est ainsi que dans tous les États membres, à l'exception du Luxembourg (où la taille de l'échantillon est relativement faible), la proportion d'hommes exerçant une activité professionnelle en 2000 dont la partenaire travaille également est plus élevée que dans le cas où la femme est chômeuse ou inactive (figure 7). Dans six des douze États membres, la différence est supérieure à 10 %.

Contrairement aux femmes, cependant, le taux d'emploi des hommes dans ce groupe d'âge est supérieur à 70 % dans toute l'UE, quelle que soit la situation relative à l'emploi de leur partenaire, dans la plupart des pays -

les principales exceptions étant l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni - il est de 80 % ou plus dans tous les cas.

De manière plus nette, dans tous les États membres sauf les Pays-Bas, les hommes risquent beaucoup plus d'être chômeurs lorsque leur partenaire est dans la même situation que lorsqu'ils exercent une activité professionnelle ou sont inactifs (figure 9). On observe une tendance analogue pour les hommes dont la partenaire est inactive dans tous les pays y compris, cette fois, les Pays-Bas (figure 11). Il semble donc plus probable que les hommes prennent une retraite anticipée (c'est-à-dire avant 60 ans) si leur partenaire est inactive - ou peut-être a aussi choisi une retraite anticipée - que si elle exerce une activité professionnelle ou recherche un emploi.

Tableau 3: Situation relative à l'emploi des hommes et des femmes en fonction de la situation relative à l'emploi de leur partenaire, 2000

% de femmes/hommes dont le partenaire a un emploi/est chômeur/est inactif						
	Homme ayant un emploi	Homme chômeur	Homme inactif	Femme ayant un emploi	Femme chômeuse	Femme inactive
Femmes ayant un emploi			Homme ayant un emploi			
B	70.2	33.3	36.8	94.5	85.5	79.8
D	70.1	50.4	52.6	90.7	70.9	83.9
EL	51.4	37.0	32.8	92.9	85.7	86.5
E	45.0	37.8	29.8	90.8	82.7	86.5
F	70.3	49.9	45.6	91.5	81.4	79.9
IRL	50.8	30.0	29.2	90.0	72.0	79.2
I	48.8	27.6	30.3	90.6	81.5	80.9
L	54.3	:	50.0	92.0	(100.0)	91.0
NL	71.7	60.0	38.7	94.9	94.0	83.0
A	71.4	51.1	45.1	92.2	79.5	80.7
P	73.1	66.7	51.8	93.1	90.6	85.5
UK	78.9	45.3	38.9	94.1	79.7	74.3
Femme chômeuse			Homme chômeur			
B	3.2	(12.1)	(3.0)	1.0	(7.3)	3.7
D	4.4	22.1	5.8	4.1	22.0	5.6
EL	6.7	23.9	4.2	2.2	9.8	2.6
E	9.3	23.8	7.0	4.5	12.5	4.3
F	7.3	17.8	8.1	3.7	11.2	6.5
IRL	3.9	12.5	:	4.6	20.0	8.7
I	5.3	21.8	2.7	2.0	13.0	3.5
L	(1.4)	:	:	:	:	:
NL	2.2	:	:	1.0	:	1.4
A	2.5	8.9	3.5	2.4	10.3	4.6
P	3.2	8.3	1.8	2.0	:	(2.1)
UK	1.9	9.7	1.8	1.9	14.3	6.3
Femme inactive			Homme inactif			
B	26.5	54.5	60.2	4.5	(7.3)	16.5
D	25.5	27.6	41.6	5.2	7.1	10.5
EL	41.8	39.1	63.0	4.9	4.5	10.9
E	45.7	38.4	63.2	4.6	4.8	9.2
F	22.4	32.3	46.4	4.9	7.4	13.6
IRL	45.3	57.5	66.7	5.4	:	12.1
I	45.8	50.6	67.0	7.4	5.4	15.6
L	44.3	:	50.0	7.0	:	8.0
NL	26.1	37.1	60.1	4.2	:	15.6
A	26.1	40.0	51.3	5.4	10.3	14.7
P	23.7	25.0	46.4	4.9	:	12.4
UK	19.2	45.0	59.4	3.9	6.1	19.5

Note: IRL: 1997

Fig. 6 Femmes ayant un emploi en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000

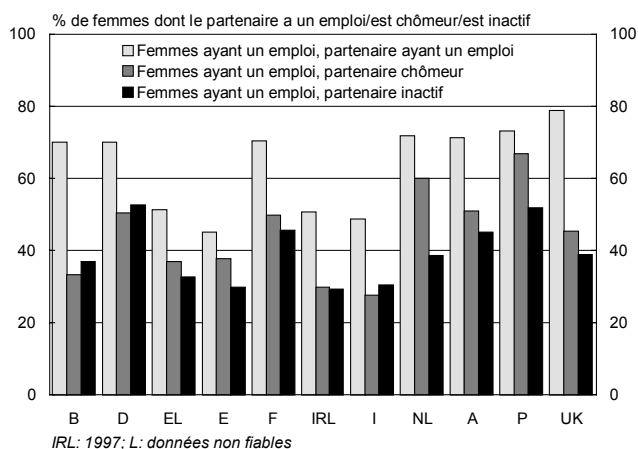


Fig. 7 Hommes ayant un emploi en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000

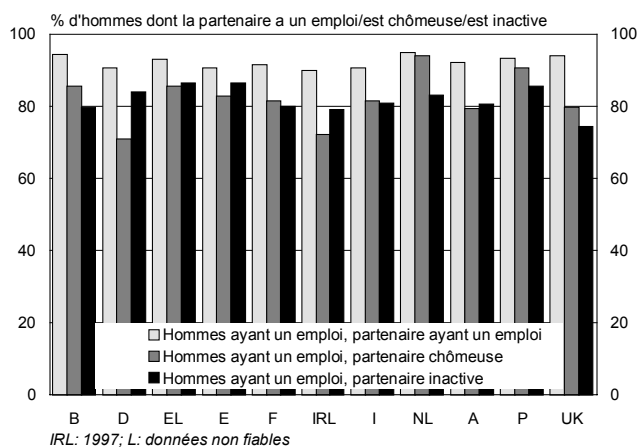


Fig. 8 Femmes chômeuses en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000

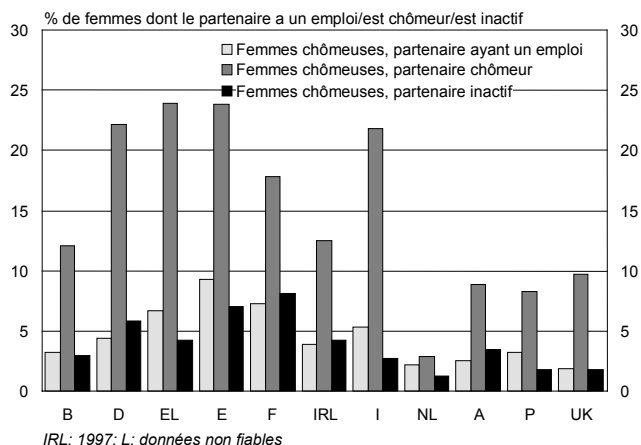


Fig. 9 Hommes chômeurs en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000

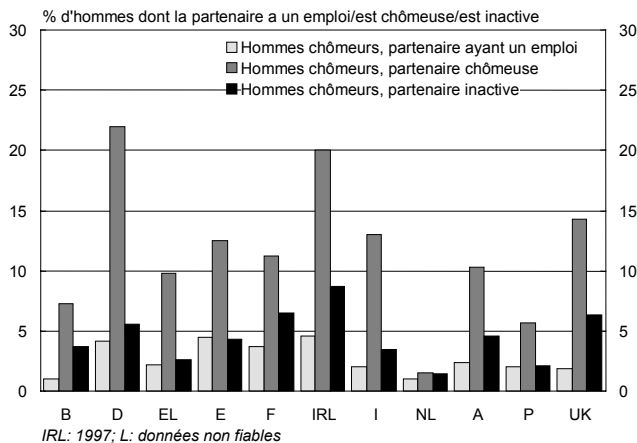


Fig. 10 Femmes inactives en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000

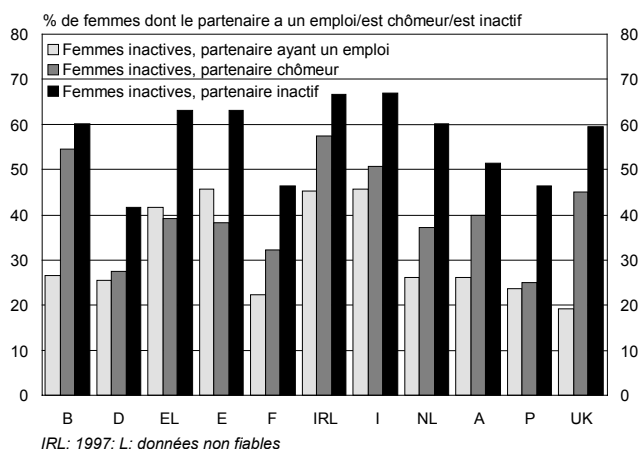
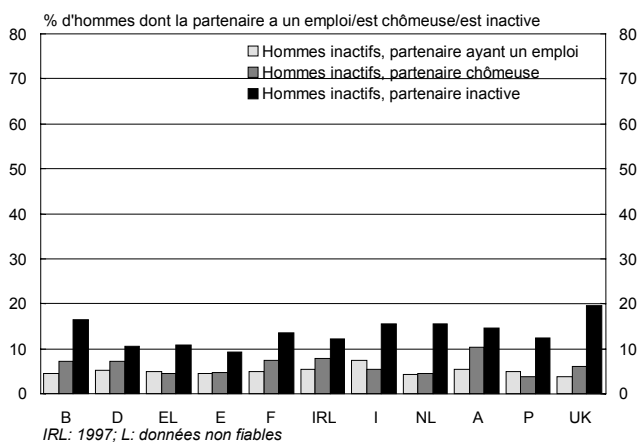


Fig. 11 Hommes inactifs en fonction du statut d'activité de leur partenaire, 2000



Note: Les pourcentages présentés dans les graphiques font dans chaque cas référence à la proportion de femmes et d'hommes, regroupés en fonction du statut d'activité de leur partenaire, qui sont en emploi (Figs. 6 et 7), au chômage (Figs. 8 et 9) ou inactifs (Figs. 10 et 11). La somme de chacune des composantes des trois barres des Figs. 6, 8 et 10 est par conséquent égale à 100% (ie les barres de gauche, du milieu et de droite de chaque graphique), idem pour les Figs. 7, 9 et 11.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Abréviations: : non disponible . non applicable 0 négligeable – nul () fiabilité incertaine

Sources des données, classification et définitions

Les données sont extraites de l'enquête sur les forces de travail de l'UE, qui élabore des statistiques fondées sur les ménages pour tous les États membres à l'exception du Danemark, de la Finlande et de la Suède, pour lesquels les données ne sont pas jusqu'à présent disponibles sous cette forme. On ne dispose pas de données pour l'Irlande après 1997 ni pour le Luxembourg après 1999. Du fait que les données du Royaume-Uni désagrégées en fonction de la condition de parents n'étaient pas disponibles pour 2000, les données du Royaume-Uni dans la partie traitant de la condition de parents portent sur 1999. On ne dispose pas de données pour l'Autriche avant 1995.

Les données utilisées dans l'analyse portent sur les "personnes de référence" (c'est-à-dire la personne de chaque ménage qui sert dans l'enquête sur les forces de travail comme point de référence pour identifier les relations entre les différents membres du ménage et permet donc de catégoriser les ménages) et leur conjoint ou partenaire. La personne de référence n'est pas nécessairement le chef de ménage (concept utilisé en enquête sur les forces de travail avant 1992), bien qu'elle le soit habituellement. L'analyse se limite aux personnes de référence et leur conjoint ou partenaire âgé de 20 à 59 ans, afin d'exclure les ménages dont l'un des partenaires est probablement en retraite (bien que les personnes du groupe d'âge qui peuvent avoir pris une retraite anticipée soient incluses). Les membres du ménage autres que les enfants de moins de 15 ans de la personne de référence ou de son partenaire ne sont pas pris en considération pour l'analyse.

Les ménages sont classés comme ménages de couple ou ménages d'une personne conformément à la définition suivante:

Ménage d'une personne: ménage dans lequel la personne de référence est âgée de 20 à 59 ans et ne vit pas avec un conjoint ni ne cohabite avec un partenaire.

Ménage de couple: ménage dans lequel la personne de référence est âgée de 20 à 59 ans et vit avec un conjoint ou partenaire âgé également de 20 à 59 ans.

Dans les deux cas, le ménage peut compter également un (ou plusieurs) enfant de moins de 15 ans. Ces personnes ne sont pas incluses parmi les membres du ménage. Dans la figure 5, cependant, le terme "femmes dans tous les ménages couverts" désigne des femmes qui ne sont pas des personnes de référence ni les épouses ou partenaires de personnes de référence et qui sont âgées de 20 à 59 ans; les femmes de ce groupe d'âge qui vivent également dans le ménage en tant qu'autre membre ne sont pas incluses.

Il convient également de signaler que les autres membres du ménage non inclus peuvent ou non exercer une activité professionnelle mais que cela n'affecte en aucun cas pour l'analyse la répartition des ménages entre ceux où une personne exerce une activité professionnelle et les autres (appelés "ménages sans emploi" dans l'analyse). Dans la plupart des pays, le nombre de ménages comportant d'autres membres est relativement faible, bien qu'ils soient plus nombreux en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal et en Irlande qu'ailleurs, ce qui reflète la plus grande taille moyenne des ménages dans ces pays. Cependant, leur exclusion signifie que les "ménages sans emploi" peuvent inclure certains ménages dont l'un ou plusieurs de ces autres membres exercent une activité professionnelle.

L'emploi, le chômage et l'inactivité économique sont tous définis conformément aux conventions types internationales. Toute personne ayant travaillé une heure ou plus pendant la semaine de référence ou ayant un emploi dont elle était temporairement absente est considérée comme ayant un emploi. Les chômeurs sont les personnes qui n'exercent pas d'activité professionnelle, qui recherchent activement un emploi et prêtes à travailler immédiatement. Toute autre personne est considérée comme économiquement inactive.

Pour en savoir plus:

- **Les bases de données**
New Cronos, Domaine: LFS

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk Internet: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67/91 583 95 00 Fax (34) 91 583 03 57 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	LUXEMBOURG Eurostat Data Shop Luxembourg 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	NEDERLAND STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	NORGE Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no	PORTUGAL Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch Internet: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2/Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	SVERIGE STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se Internet: http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp	UNITED KINGDOM Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	UNITED STATES OF AMERICA HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Ana Franco, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33209, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Ana.Franco@cec.eu.int
Karin Winqvist, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35581, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Karin.Winqvist@cec.eu.int
Lárus Blöndal, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35166, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Laurus.Blondal@cec.eu.int
En collaboration avec Jill Rubery, Mark Smith (UMIST, Manchester) and Terry Ward, Loredana Sementini (Applica, Brussels) ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42455 Fax (352) 2929 42758
URL: <http://publications.eu.int>
courrier électronique: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARJIA – CESHÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transport»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merçi de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.